

# LIVRET D'ACCUEIL

**Spécial  
ALTERNANT**



Tu as trouvé ton entreprise :Via Humanis trouve ton appart !



## Une recherche de logement personnalisée

- ✓ Définition des critères de recherches
- ✓ Recherche de logements auprès de nos partenaires immobiliers
- ✓ Organisation d'une journée de visites
- ✓ Accompagnement à la signature de bail
- ✓ Assistance à l'ouverture des compteurs



## Comment nous contacter?

- ✓ Un mail à [alternant@via-humanis.fr](mailto:alternant@via-humanis.fr)
- ✓ Sur notre site internet <https://www.via-humanis.fr>
- ✓ Directement par téléphone à l'agence de Paris : **01 45 58 79 30**



Prise en charge **gratuite** par le dispositif Mobili Pass®

\*Conditions : un déménagement à +70km ou >1h15. Un recrutement au sein d'une entreprise privée de +10 salariés

## Un coup de pouce pour payer ton loyer



Jusqu'à **100€** par mois

- ✓ Avoir moins de 30 ans
- ✓ Contrat de professionnalisation ou d'apprentissage dans une entreprise du secteur privé non agricole
- ✓ Rémunération inférieure ou égale au SMIC



**Faire une demande**

- ✓ Sur le site <https://mobilijeune.actionlogement.fr/>
- ✓ Au plus tôt 3 mois avant le début du contrat ou 6 mois après



**Conseil et assistance** sur la constitution du dossier



## Aide pour financer le dépôt de garantie



### Sans intérêt ni frais de dossier

- ✓ Être salarié du secteur privé non agricole quel que soit mon âge
- ✓ Avoir moins de 30 ans : être en alternance, recherche d'emploi, CDI, CDD de plus de 3 mois, stage de plus de 3 mois ou statut d'étudiant boursier d'Etat français



### Faire une demande

- ✓ Sur le site <https://locapass.actionlogement.fr/>
- ✓ Versement sur une durée maximum de 25 mois
  - ✓ Montant maximum de l'aide : 1200€



### Conseil et assistance sur la constitution du dossier



## Aide Personnalisée au Logement



### Pour qui ?

- ✓ Être locataire en résidence principale
- ✓ Respecter les plafonds de ressources



### Faire une demande

- ✓ Sur le site de la CAF  
<http://www.caf.fr/allocataires/mes-services-en-ligne/faire-une-simulation>



A partir d'avril 2020, les APL seront calculées « en temps réel » avec les ressources des 12 derniers mois un alternant n'ayant pas déclaré de revenus en N-1 peut bénéficier jusqu'à **270€/mois**

# Prime d'activité

Complément pour les revenus salariés modestes



## Pour qui ?

- ✓ Avoir plus de 18 ans
- ✓ Une rémunération entre 900€ minimum et 1500€ maximum pour une personne seule



## Faire une demande

- ✓ Sur le site de la CAF  
<http://www.caf.fr/allocataires/mes-services-en-ligne/faire-une-simulation>
- ✓ La demande peut être faite à tout moment



Le montant peut varier entre **15€** et **185€**

## Pas de garant ?

**VISALE.**  **FR**

CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT

Action Logement se porte garant gratuitement pour toi

- ✓ Avoir entre 18 et 30 ans
- ✓ Si plus de 30 ans : salarié d'une entreprise du secteur privé non agricole muté ou recruté



Demande en ligne sur le site <https://www.visale.fr/#!/>



Dossiers Via Humanis traités **en priorité**

## Garant | me

Tu payes ta garantie pour louer ton logement

- ✓ Avoir des revenus ou ressources suffisantes pour payer votre loyer
- ✓ Être sponsorisé par quelqu'un qui a assez de ressources financières (revenus à l'étranger, épargne, et revenus de CDD acceptés)
- ✓ Payer 3,5% des 12 mois de loyers



Remplir le formulaire <https://garantme.fr/fr/inscription>



Via Humanis **fait ta demande** et tu ne payes que **3%** de tes 12 mois de loyers